



**FEDERATION NATIONALE DES METIERS DE LA PHARMACIE,
L.A.B.M., CUIRS & HABILLEMENT**
7, passage Tenaille – 75014 PARIS
Tél. : 01 40 52 85 60 – Fax. : 01 40 52 85 61
E-mail : fopharma@wanadoo.fr

RÉSOLUTION DES LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Avec la réforme inéluctable de la biologie médicale, le Congrès s'inquiète des conséquences de la fusion des laboratoires qui peut aboutir à une industrialisation de la biologie ouvrant à outrance les laboratoires à des groupes financiers.

Les conditions de travail imposées aux salariés, la pérennité et l'évolution de leur emploi face à cette réforme demandent la plus grande attention au Congrès.

SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le Congrès constate que les négociations paritaires se passent dans des conditions acceptables mais regrette la surcharge croissante des ordres du jour ralentissant leurs aboutissements. Il persévère pour que les dispositions conventionnelles évoluent au-delà de celles prévues dans le Code du Travail.

Le Congrès acte que le salaire minima de branche est supérieur au SMIC.

Pour autant, il considère que les salaires restent trop faibles, voire indécents.

Le Congrès revendique une augmentation conséquente des salaires.

SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Congrès approuve les thèmes prioritaires de la CPNE pour l'utilisation du DIF en adéquation avec les nécessités de la branche.

Le Congrès se réjouit de la bonne gestion du paritarisme et de son fonctionnement.

SUR LES CLASSIFICATIONS

Le Congrès mandate le bureau fédéral pour aboutir à une nouvelle grille adaptée à la qualification des salariés et à leur poste de travail effectif.

SUR LA SYNDICALISATION

Le Congrès constate que la syndicalisation dans les laboratoires de moins de 10 salariés reste difficile. Depuis, les fusions inter-laboratoires font apparaître une sensibilisation des salariés qui se tournent vers les camarades de notre branche.

Le Congrès attend de la Fédération qu'elle apporte son soutien matériel et moral aux syndicats en création ou en difficulté.

Le Congrès mandate, en urgence, le bureau fédéral pour instaurer une communication rapide, efficace et indispensable au maintien de notre crédibilité.

Fait à Paris les 29 et 30 octobre 2011